

DOSSIER DE PRESSE

VILLES ET VILLAGES CITOYEN(NE)S

Label édition 2022



VILLES ET VILLAGES CITOYEN(NE)S

SOMMAIRE

Sommaire	1
Edito de Julien Goupil, fondateur de l'association Empreintes Citoyennes	2
Edito de Alain Bouquin, Maire-Adjoint délégué à la citoyenneté et à la démocratie directe de la ville de Bourges	3
1. La genèse	4
L'émergence d'un référentiel et d'une méthode de déploiement	5
2. 7 piliers, une démarche et un label	6
Les 7 piliers inspirants	6
Une démarche structurante	8
Un label qui favorise la progression	8
3. Une évaluation éthique	9
Edito de Patrick Norynberg, Président du comité d'éthique, Universitaire, Essayiste	10
Annexe	12
Liste et présentation des 26 villes labellisées	12



Pourquoi l'association est-elle engagée en faveur de la citoyenneté ?

La citoyenneté est un statut qui joue un rôle particulier... Elle donne sens aux principes démocratiques et valeurs républicaines, elle affirme les droits et les devoirs, elle dépasse les appartenances individuelles (sociales, culturelles, culturelles...). La citoyenneté ouvre à la notion de communs, d'intérêt général, elle est un tremplin qui élève nos consciences vers la considération collective. En ce sens la citoyenneté est un prérequis pour relever les défis de notre société. Malgré son importance la citoyenneté semble vivre une crise de sens et une crise de pratique. L'association s'engage depuis 2014 pour encourager la participation, l'implication et l'engagement des citoyens, et dynamiser la culture de la citoyenneté.



Dans quelle mesure la ville est-elle la fabrique de la citoyenneté ?

La culture citoyenne se développe à l'échelle des communes, espaces naturels du citoyen. C'est à l'échelle de la rue, du quartier, du village, de la ville que la citoyenneté se révèle, se pratique. Nous comptons en France quelques 35.000 communes qui dessinent autant d'espaces de proximité, de liens sociaux... L'émancipation citoyenne est une compétence et une responsabilité locale qu'il faut attribuer aux communes.

Pourquoi un label Villages et Villes Citoyennes ?

Considérant la citoyenneté comme une compétence des communes, il nous est apparu nécessaire de les soutenir en leur proposant une feuille de route pour inspirer et structurer la mise en place d'un plan d'action (projet communal) en faveur de la participation, de l'implication et de l'engagement des citoyens.

Issu de la consultation nationale « C'est quoi une ville citoyenne ? », récompensée par le prix de la démocratie, le label « Villages et Villes Citoyennes », placé sous le haut patronage de la présidence de la République, est un outil d'évaluation (7 piliers et 63 objectifs), de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration des communes françaises engagées dans des démarches citoyennes.



EDITO DE ALAIN BOUQUIN, MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ À LA CITOYENNETÉ ET À LA DÉMOCRATIE DIRECTE DE LA VILLE DE BOURGES

Pourquoi avez-vous engagé une démarche citoyenne ?

Au sein d'une société fragilisée, notre engagement en faveur d'une démarche citoyenne c'est la volonté d'installer les conditions d'ouverture et de dialogue qui vont permettre de coconstruire la ville et ses politiques publiques avec les habitants. C'est apporter de la confiance et de la reconnaissance aux Berruyers dans leur capacité à participer aux projets. C'est espérer ne plus faire années après années le triste constat de l'abstention aux diverses élections.



Que représente cette labellisation pour la ville de Bourges ?

Cette labélisation est le fruit d'actions et de valeurs portées par la Ville de Bourges en matière de participation. Elle doit permettre de renforcer la confiance entre les acteurs locaux (citoyens, associations, entreprises, agents, élus...), de rétablir la conscience de l'intérêt général et de permettre à chacun de trouver son rôle et sa place dans la commune de Bourges. Elle doit fédérer l'intelligence collective dans une démarche d'humanité et d'humanisme.

Quelle est la suite de la démarche pour votre ville ?

Nous allons continuer à porter nos valeurs, de co-construction, d'intelligence collective au service de l'intérêt général et de soutien aux initiatives citoyennes. Nous allons aussi entrer dans la phase 2 de notre démarche après l'installation, entre autres, de l'Assemblée citoyenne, unique en France.

Notre travail portera plus sur le développement des coopérations inter-service en y associant les habitants dès la genèse des projets. Il s'agira également de porter une attention particulière à la question de l'engagement des berruyers, repérer ses différentes formes et les soutenir, d'être une porte d'entrée physique et identifiée de la participation citoyenne.



LE LABEL VILLES ET VILLAGES CITOYEN(NE)S

Il n'est plus besoin de faire état de la défiance qu'expriment aujourd'hui de nombreux citoyens envers la politique, les institutions, les élus... Si ce constat est bien réel, il n'est pourtant pas inéluctable et ne doit pas devenir le terreau du repli, de l'exclusion et de l'alarmisme.

Il paraît nécessaire de réaffirmer, éloigné des clivages politiques, un concept éminemment politique qu'est la citoyenneté.

La citoyenneté dépasse les identités sociales, culturelles, culturelles, encourage l'implication et la participation citoyennes, favorise la mobilisation et l'engagement des citoyens, soutient la responsabilisation des concitoyens... **Inspirante et fédératrice** par son sens et sa pratique, elle peut rétablir la confiance et faire prendre conscience de la notion d'intérêt général.

1. LA GENESE

Parce que la réponse ne nous appartient pas...

Convaincu que la citoyenneté prend sens et forme à l'échelle de sa rue, de son quartier... et donc que la commune est le territoire d'émancipation d'une citoyenneté active, Julien GOUPIL fonde en 2014 Empreintes Citoyennes pour déterminer collectivement quelles sont les conditions et démarches d'une ville qui favoriseraient la participation, l'implication et l'engagement des citoyens...

En 2014 une première **consultation "Citoyenneté et Territoire"**, menée par l'association, affiche un constat clair : 88% des répondants (élus) considèrent que la commune porte une responsabilité dans l'émancipation de la citoyenneté. Pourtant, moins de 20% des communes disposent d'un service dédié à la citoyenneté.

Inspiré par ces résultats, l'association Empreintes Citoyennes initie en 2016 la consultation nationale « C'est quoi une ville citoyenne ? », afin de proposer des repères aux villes et villages pour organiser cette compétence émergente des communes en France.

Si certaines collectivités mènent des expérimentations et prennent des engagements en faveur de la citoyenneté active, force est de constater qu'**aucune feuille de route n'est à leur disposition.**



Soutenue par un groupe de travail pluridisciplinaire (Comité 21, Villes d'Hazebrouck, d'Angers, de Kingersheim, conseillers citoyens, Comité 21, CNDP, CGDD, AMF, label Ville Internet, label Villes et Villages fleuris, association Gestes Propres...), l'association Empreintes Citoyennes a déployé la consultation nationale (rencontres, entretiens, consultation en ligne...), qui s'est clôturée à la fin du mois d'octobre 2018, avec plus de 1200 contributions. La **consultation nationale** "C'est quoi un village, une ville citoyenne ?" a été distinguée en 2019 par le Prix de la Démocratie.

L'ÉMERGENCE D'UN RÉFÉRENTIEL ET D'UNE MÉTHODE DE DÉPLOIEMENT

A partir des résultats de la consultation citoyenne, le **groupe de travail** pluridisciplinaire a établi le portait d'une ville ou d'un village qui favorise la participation, l'implication et l'engagement de ses citoyens. C'est ainsi qu'émerge le référentiel « Villages et Villes Citoyennes », **une feuille de route opérationnelle et pratique pour les communes qui veulent s'engager.**

Afin de déterminer la pertinence et l'efficacité de la feuille de route et de la démarche, l'association déploie une première expérimentation dans la ville de Hazebrouck en 2019 qui a permis à l'initiative d'être placée sous le haut patronage de la présidence de la république.

Fort de ce travail de conception et d'expérimentation l'association a déployé sa méthode et sa démarche au lendemain des élections municipales de 2020...



2. 7 PILIERS, UNE DÉMARCHE ET UN LABEL

LES 7 PILIERS INSPIRANTS

- **Compréhensible** : Clarifier les fonctionnements et compétences des territoires et élus,
- **Transparente** : Renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales et des élus,
- **Collaborative** : Construire une culture et une pratique de la participation,
- **Solidaire** : Animer et soutenir les convivialités et solidarités,
- **Valorisante** : Encourager et valoriser les initiatives citoyennes,
- **Inclusive** : Soutenir l'éducation aux principes démocratiques et républicains,
- **Engagée** : Engager les concitoyens dans la transition écologique.

Chaque pilier est **décliné en 3 enjeux et 9 objectifs** qui établissent un ensemble de critères pour guider les communes et sur lesquels se base le comité éthique de l'association pour évaluer leurs travaux en faveur de la participation citoyenne.



Une ville citoyenne est : **Solidaire**

Animer et soutenir les convivialités et solidarités

- Soutenir la vie associative et l'engagement bénévole
- Encourager le lien social, animer les convivialités et le dialogue entre citoyens
- Lutter contre toutes les discriminations et reconnaître les diversités



Une ville citoyenne est : **Valorisante**

Encourager et valoriser les initiatives citoyennes

- Identifier les savoirs et savoir-faire disponibles sur le territoire
- Encourager et soutenir l'engagement de tous les acteurs
- Reconnaître les citoyens engagés et inspirer les concitoyens et acteurs



Une ville citoyenne est : **Inclusive**

Accompagner la capacité de toutes et tous à être acteur de la cité

- Proposer une éducation accessible aux principes démocratiques et républicains
- Sensibiliser aux formes et aux thèmes d'engagement citoyen
- Développer le pouvoir d'agir des citoyens



Une ville citoyenne est : **Engagée**

Relever les défis de la ville avec les citoyens

- Affirmer une identité et des valeurs sociétales partagées et communes
- Animer le territoire en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable
- Soutenir le développement local, social et solidaire



UNE DÉMARCHE STRUCTURANTE

La démarche « Village/Ville Citoyen(ne) » est avant tout une méthode de construction avec les acteurs du territoire (élus, agents, habitants, associations, entreprises...) qui permet d'élaborer un plan d'action en faveur de la participation, l'implication et l'engagement des citoyens. Cette démarche a vocation à accompagner les collectivités dans la réalisation d'un plan d'action lisible, évaluable et structuré.



Les étapes et les méthodes sont des recommandations et non des obligations

UN LABEL QUI FAVORISE LA PROGRESSION

Le label Villages et Villes Citoyennes, placé sous le haut patronage de la présidence de la République, est un outil de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration des communes qui mènent des démarches citoyennes.

Pour tous les villes ou villages : qu'ils soient engagés dans la démarche ou qu'ils développent leur propre méthode, ils peuvent prétendre au label Villages et Villes Citoyennes. Le label représente un moyen de mesurer et d'évaluer le plan d'actions de la collectivité en faveur de la participation, de l'implication et de l'engagement des citoyens.



Une vidéo d'explication du label VVC est disponible ici ou via le lien suivant : https://www.youtube.com/watch?v=SiGaejFy_9Q



Pour permettre aux villes et villages de s'approprier toute l'année la grille d'évaluation proposée, l'association a mis à disposition de toutes les communes un outil d'auto-évaluation qui permet de déterminer l'opportunité de la candidature au label : www.ville-citoyenne.fr.

3. UNE ÉVALUATION ÉTHIQUE

Le label a attendu 2022 pour être proposé aux communes. Il paraissait opportun d'attendre deux ans après les élections municipales pour laisser le temps aux nouveaux conseils municipaux de s'installer.

Afin d'évaluer et éventuellement d'attribuer le label, l'association Empreintes Citoyenne a constitué un **comité éthique** composé 14 membres répartis dans 7 collèges, soit **deux membres par collèges représentant la pluralité d'acteurs de territoires** : Elus locaux, Acteurs étatiques, Agents territoriaux, Habitants/citoyens, Associations, Entreprises et Universitaires. La présidence du comité éthique est confiée à **Patrick Norynberg**, tiers-garant de la CNDP.



L'évaluation se déroule en 2 temps : le comité d'éthique **évalue d'abord le dossier** transmis par la commune et ajuste son évaluation par un entretien mené avec les référents des villages et villes candidats.

Pour cette première labélisation, **117 communes ont déposé leur dossier de candidature et 26 villages et villes se sont vus attribuer le label.**

EDITO DE PATRICK NORYNBERG, PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE, UNIVERSITAIRE, ESSAYISTE

Pourquoi un comité éthique pour évaluer la démarche ?

L'éthique nous invite à réfléchir sur les valeurs qui motivent nos actions et à choisir, sur cette base, la conduite la plus appropriée. La réflexion éthique fait donc appel à l'autonomie, au jugement et au sens des responsabilités. Le CE est une démarche innovante. Pour lancer ce premier label national, il était essentiel de veiller à la conformité entre, idées, projets, actions, puis leurs effets et impacts réels pour les habitants. Le comité d'éthique est composé de 14 membres représentant la pluralité d'acteurs des territoires.



S'y retrouvent : habitants citoyens, agents territoriaux, élus locaux et parlementaires, associations, entreprises et universitaires. C'est le regard croisé sur les initiatives locales de tous ces acteurs qui nous intéresse de mettre en synergie et en éveil. Le comité analyse les demandes, produit des avis, des recommandations pour les élus locaux et partenaires du territoire concernés par le label Villages et Villes citoyennes. Par son intervention, il doit aussi contribuer à une progression interne des collectivités engagées.



Comment s'est déroulé le processus d'évaluation ?

L'analyse du comité éthique s'est fait en plusieurs étapes :

- La réception des dossiers de demande de labellisation (au préalable, la commune a pu réaliser une autoévaluation des actions conduites). Un travail d'analyse croisée s'en est suivi sur la base des documents transmis par la collectivité à l'association.
- Puis un « oral du territoire » a été réalisé avec les maires concernés le plus souvent, sur la base de questionnements relevés dans la phase précédente.
- Enfin, et après délibération du CE, le choix de retenir ou pas la proposition de label a été mise en débat. La labellisation donne lieu à un événement délocalisé dans un territoire concerné, et pour cette première année, elle se tient à Bourges.

Qu'est-ce que le label « Villages et Villes Citoyennes » apporte aux communes ?

Ce label c'est d'abord une reconnaissance de l'implication des acteurs locaux dans ce domaine et une plus grande lisibilité des dynamiques d'évolution de la gouvernance locale. C'est aussi la participation à un réseau d'échange de pratiques et de savoirs. Il permettra également une plus grande visibilité des actions locales comme la reconnaissance des acteurs pour ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une fois la labellisation obtenue, le territoire pourra demander à être réévaluer par le comité éthique l'année suivante. Vous le voyez, nous sommes déterminés à favoriser l'authenticité des démarches conduites par les acteurs locaux !

De plus, je souhaiterais que les collectivités labélisées acceptent désormais un rôle d'ambassadrice de notre démarche dans les communautés de communes ou d'agglomération afin de promouvoir les bonnes pratiques, le processus de labélisation et réenchanter plus largement encore la citoyenneté.

Pour finir, je voudrais rappeler l'importance de mettre les citoyens au cœur de nos politiques publiques en partant bien de ce qu'ils ont en tête. Ne jamais perdre de vue que les habitants n'écoutent pas les réponses aux questions qu'ils ne se posent pas.



ANNEXE

LISTE ET PRÉSENTATION DES 26 VILLES LABELLIÉES



COMMUNES LABELISÉES ET TÉMOIGNAGES

CHANAZ (542 HAB, SAVOIE)

La commune de Chanaz a souhaité connaître et développer des outils afin de s'engager au mieux dans la démarche citoyenne et y impliquer ses habitants.



L'enjeu pour Chanaz est d'engager une réelle participation des habitants à la conception des projets : les associer pleinement afin de les rendre ambassadeurs de leur village, s'y sentir investi et inclus.

Ainsi, dans le passé, des débats ont été organisés avec les habitants sur des sujets divers (gilet jaune, privatisation de l'aéroport de Paris). Des rendez-vous citoyens ont également été mis en place pour leur permettre d'exprimer leurs souhaits et avis concernant le réaménagement de la base de loisirs ou pour résoudre des problématiques communes. Ainsi, l'implantation controversée des Conteneurs Semi-Enterrés et la suppression induite du porte-à-porte a donné lieu à de nombreux rendez-vous afin de trouver des solutions qui conviennent à tous.

L'AIGUILLON-LA-PRESQU'ÎLE (2 730 HAB, VENDÉE)

L'Aiguillon-la-Presqu'île



La commune nouvelle de L'Aiguillon-la-Presqu'île a candidaté au label Villages et Villes Citoyennes afin d'institutionnaliser une pratique développée au sein du territoire communal et d'insuffler une dynamique de démocratie participative pour la commune nouvelle. Les différentes instances citoyennes communales démontrent

l'importance des activités participatives au sein des deux communes déléguées, qui possèdent un rôle d'importance majeur dans les politiques territoriales, dans l'expression des besoins des habitants, et dans la transmission des dynamiques politiques envers les habitants. Le Passeport du Civisme destiné aux enfants du territoire permet de les sensibiliser à la démarche citoyenne dans la vie de la commune, en œuvrant au travers d'actions citoyennes alliant l'écologie, à la mémoire historique, en passant par le don. L'équipe municipale récemment élue soutient cette démarche participative dans toutes ses politiques territoriales et appréciera l'obtention de ce label.



AUDUN-LE-TICHE (6 970 HAB, MOSELLE)



La municipalité d'Audun-le-Tiche a exprimé un souhait fort de développer l'implication et la participation des habitants dans le fonctionnement de la commune. Cette démarche récente se met en œuvre petit à petit.

Initié par des réunions publiques, nous nous sommes très vite rendus compte de la nécessité pour notre démarche de dépasser la simple doléance pour aller vers une organisation où l'habitant serait au cœur des projets. Cela se fait par la présence d'habitants dans les commissions municipales, par la création du conseil municipal des jeunes, par les comités de quartiers, tout cela mis en place ces derniers mois. Le faible recul que nous avons nous permet néanmoins d'apercevoir des problématiques mais aussi des potentiels sur notre territoire perçus par les habitants et d'effectuer un travail collectif et une démarche de projet avec des échanges plus directs. Le label ville citoyenne nous encourage et nous oblige à garder cette exigence de transparence, de collaboration et de mise à disposition d'espaces réels de démocratie participative.

CHAMPAGNE-SUR-SEINE (6 500 HAB, SEINE ET MARNE)



Depuis 2014 la commune de Champagne sur Seine s'est efforcée, par une politique volontariste, d'impliquer ses habitants dans un maximum de projets porteurs, tant pour des dossiers à enjeux que dans l'animation d'événements :

- 2015 : Création de 4 comités de quartiers qui participent aux études structurantes (circulation, PLU), proposent des projets locaux (aire de jeux, aménagement d'un parc),
- 2017 : Organisation de la 1ère journée citoyenne, événement annuel qui regroupe autour de 150 Champenois chaque année, pour la réalisation de chantiers issus des quartiers,
- 2020 : Ouverture aux habitants de 8 commissions municipales pour une immersion concrète dans le travail des élus et la recherche de consensus.

Nous abordons en 2022 le projet « Cœur de Ville », lauréat Petites Villes de Demain, pour lequel nous avons mis en place une participation citoyenne à tous les niveaux de la réflexion : forums de concertation, balade urbaine, questionnaire pour avis et propositions pour une décision finale au plus près des attentes de notre population.

SAINTE-TERRE (1 940 HAB, GIRONDE)



Pour être des citoyens responsables, soyons acteurs de notre territoire ! Nous sommes une toute nouvelle équipe municipale et nous avons à cœur d'impliquer les habitants pour construire l'avenir de notre village.

Nous le faisons AVEC eux et non pour eux : nous élaborons des projets structurants, nous partageons des réflexions sur des thématiques particulières, nous proposons des concertations, nous prenons des décisions collectives. Dessinons l'intérêt général, que chacun, à son niveau, puisse y contribuer, participer et le respecter.



SAINT-PAUL-DE-TARTAS (180 HAB, HAUTE-LOIRE)



Les élus de la commune de St Paul de Tartas ont souhaité candidater au label Ville et Village Citoyen car il leur semble nécessaire de mieux impliquer les populations dans les décisions prises à l'échelle municipale.

Cela suppose pour nous d'expliquer comment fonctionne les instances, comment se construit l'équation « projet-réalisation » en passant par la projection budgétaire. Cela suppose également d'impliquer et de responsabiliser les uns et les autres au bien public car même une petite action comme arroser les fleurs sur la place du village est importante pour que la commune soit belle et fleurie. En effet, une commune comme la nôtre n'a pas les moyens de mettre à disposition l'employé municipal pour cette tâche, nous sommes donc collectivement responsables de la vie du village et de son embellissement.

Commune de montagne, à 1200m. d'altitude, nous mettons en œuvre des actions concrètes pour réduire les dépenses énergétiques de nos bâtiments publics et nous faisons en sorte de gérer la ressource en eau tant en qualité qu'en quantité. Commune à taille humaine, nous considérons que c'est au niveau de la commune que doit s'organiser la solidarité entre les personnes, que le cadre de vie doit être aménager, que le lien social doit se tisser. Nous œuvrons pour dynamiser ces actions avec les associations en place et à travers la mise en place d'actions à caractère culturel et social.

Depuis deux ans, plusieurs actions ont été mises en place pour aller vers les populations et donner des espaces de discussion aux habitants : le tour des villages, la co-construction d'une œuvre d'art avec la municipalité-un artiste et la population, des actions de bénévolages, la baraque à frat, mise en place d'une commission consultative des bois car ce sujet tient à cœur de nos habitants...

Impliquer, faire ensemble, associer et faire participer est l'objectif clairement affiché de la municipalité. Cela demande d'aller vers les concitoyens, d'expliquer ce que l'on fait, de débattre des idées, de mettre en place un plan d'actions, budgéter ...

La commune de Saint Paul de Tartas, ses élus municipaux, avec ses 186 habitants, son secrétaire de mairie et son employé municipal, souhaitent à travers ce label :

- valoriser les hommes et les femmes qui s'engagent pour l'intérêt général dans le cadre du bénévolat,
- accompagner les jeunes pour les aider à porter des valeurs et avoir des convictions,
- renforcer les liens intergénérationnels entre les habitants,
- associer les habitants à la mise en place de politique publiques partagées,
- dynamiser les actions publiques-associations-privés pour un territoire plus vivant, plus dynamique, qui ose et va de l'avant.
- donner envie de s'investir pour la chose publique dans l'intérêt général
- expliquer comment fonctionne nos institutions (conseil municipal...).
- valoriser les investissements qui ont pour but de réduire les dépenses énergétiques et le gaspillage de l'eau potable.

Ce label est pour nous une reconnaissance du travail accompli et un encouragement à poursuivre nos missions au service de la population.



MALAUNAY (6 170 HAB, SEINE MARITIME)



Malaunay est une commune de près de 6200 habitants, située entre ville et campagne à 15 km de Rouen. Depuis plus de 10 ans, la ville porte une démarche ambitieuse de transition plurielle.

Transformant peu à peu la ville, notamment par les rénovations de bâtiments, l'aménagement du territoire et le développement des ENR, plusieurs modalités de concertation sont mises en œuvre : visites de quartier, réunions publiques, concertations, ateliers citoyens... Progressant dans l'implication citoyenne au service du changement de comportement, la ville lance en 2018 le projet La transition prend ses quartiers pour donner le pouvoir d'agir aux habitants. En 2020, le nouveau Service Municipal d'Accompagnement des initiatives Citoyennes voit émerger les premiers projets citoyens, le Forum Citoyen rassemble autour de projets divers. En 2022, Malaunay déploie sa plateforme numérique de participation L'aventure Malaunay, je participe !, proposant des consultations, enquêtes, sondage ou appel à volontaires.

MARTIGNAS-SUR-JALLE (7 620 HAB, GIRONDE)



Elue en 2020, la nouvelle équipe municipale de Martignas-sur-Jalle a pris des initiatives fortes pour donner pleinement la parole aux citoyens avec la création du Conseil municipal des jeunes, la mise en place de réunions de quartier participatives sur différents formats,

la réalisation de sondages, de questionnaires pour le montage de projets. La démocratie municipale s'est également invitée chez les habitants par la diffusion en direct du Conseil municipal sur le Facebook de la ville.

Des groupes projets ont été constitués par le Conseil municipal sur le futur aménagement du cœur de ville, sur des initiatives travaillées autour de la Ville durable 2030.

Des actions inclusives de lutte contre toutes les formes de discriminations ont été menées dans le cadre du label Terre de Jeux obtenu par la collectivité.

L'obtention de ce nouveau label Villages et Villes Citoyennes encourage la ville à poursuivre ses actions pour faire de Martignas-sur-Jalle un territoire citoyen de haute qualité.

OBERHAUSBERGEN (5 400 HAB, BAS-RHIN)



Dans l'organisation territoriale de la France, les communes constituent l'échelon le plus ancien et le plus proche des citoyens. Elles sont un atout pour recréer l'adhésion des Français à un projet commun, dans le contexte de crise démocratique que nous

connaissons. Partant de ce principe, le Maire, ses Adjoints et l'ensemble du Conseil Municipal ont souhaité que tous les habitants d'Oberhausbergen se saisissent des moyens de vivre pleinement leur citoyenneté. La dynamique engagée dans notre commune a déjà permis de mobiliser et d'impliquer les habitants de tout âge sur des thématiques essentielles et en premier lieu la transition écologique. Grâce au label « Villages et Villes Citoyen(ne)s », notre commune souhaite se doter d'une boussole dans sa quête d'une meilleure implication citoyenne. le label permet de valoriser l'action collective au service de l'intérêt général.



LOIRE-AUTHION (15 820 HAB, MAINE-ET-LOIRE)



Pourquoi un projet de territoire citoyen ? Mettre les habitants au cœur des projets de la commune nouvelle de 16 000 habitants, créée en 2016 et regroupant 7 communes déléguées, est un engagement fort de l'équipe municipale.

La structuration de Loire-Authion implique de nouveaux enjeux de pédagogie sur les décisions prises ; d'adaptation de l'organisation des services ; d'interconnaissance et de reconnaissance de la multiplicité d'acteurs pour que tous développent leur capacité à agir.

Ainsi pendant 18 mois, élus, agents, habitants, associations et entreprises ont co-construit au travers d'ateliers, forum, séminaires, un projet de 31 actions, adopté en avril 2022 avec 3 ambitions :

- Créer une identité loire-authienne tout en préservant la culture de chacun des villages ;
- Développer des services de qualité et de même niveau pour tous les habitants, tout en conservant une relation de proximité et la nécessaire solidarité entre voisins ;
- Favoriser l'engagement citoyen, pour répondre aux besoins des habitants et s'engager dans les transitions sociétale et écologique.

REVEST-DE-BROUSSES (280 HAB, ALPES DE HAUTE-PROVENCE)



Revest des Brousses est un petit village des Alpes de Haute Provence de 280 habitants. Les valeurs de citoyenneté et de solidarités sont profondément ancrées dans notre fonctionnement au sein du Conseil Municipal et dans la diversité de nos habitants.

Nous avons à cœur de les faire vivre à travers nos projets et dans nos décisions, pour que chacun se sente acteur de son village et de son territoire. Nous remercions sincèrement l'organisation du Label des "Villes Citoyennes" et sommes ravis de faire partie de ce réseau. En espérant que cette mise en avant questionnera, inspirera et essaimera largement pour favoriser l'expression de tous, la construction collective et le vivre ensemble.

Citoyennement,

L'équipe du Conseil Municipal de Revest des Brousses



SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES(6 500 HAB, SEINE ET MARNE)



Je remercie l'Association Empreintes citoyennes de l'attribution du Label Villes/Villages Citoyens à notre commune. La commune de Saint Thibault est au cœur de la Seine et Marne.

La Seine et Marne est le plus grand Département Francilien sur le plan de la superficie. Notre commune compte 6 700 habitants. Habitant de plus en plus enclin à participer à la gestion de la commune. Et nous devons répondre à cette volonté. La collaboration, la solidarité, la valorisation, l'inclusion, l'engagement, la compréhension et la transparence sont les thématiques primordiales pour que dorénavant les citoyens soient associés et impliqués au mieux vivre dans leur territoire. Le dossier qui a été présenté, et l'échange que nous avons eu en visio, prouve notre engagement participatif vis d'un maximum de citoyens, sur l'ensemble des projets que nous avons d'ores et déjà engagés et souhaitons mettre en place au cours de ce mandat.

Encore une fois merci.

SALAISE SUR SANNE (4 600 HAB, ISÈRE)



Notre engagement politique en faveur de la démocratie participative depuis une dizaine d'années : « Construire des projets avec les citoyens est souvent plus efficace que pour les habitants, tout en défendant l'intérêt général ».

Une large participation citoyenne pour favoriser les liens sociaux et intergénérationnels :

Conseil municipal d'enfants, 2 conseils de quartier, commissions municipales (avec membres cooptés), groupes de travail thématiques et ateliers participatifs sur des projets ouverts aux habitants, journées citoyennes, associations impliquées dans l'organisation d'événements municipaux.

Nos 3 attentes par rapport au label :

- 1-Faire reconnaître, valoriser et améliorer nos actions de démocratie participative ;
- 2-Intégrer ce réseau national de collectivités engagées dans des démarches citoyennes pour partager des expériences ;
- 3-Avoir accès à des outils pédagogiques « ressources » sur la citoyenneté (utiles au conseil municipal d'enfants et aux conseils de quartier).



SARLAT-LA-CANEDA (8 900 HAB, DORDOGNE)



Comme l'écrit Jo Spiegel, « Prendre les électeurs au sérieux c'est les considérer comme des citoyens en dehors des élections ».

Si nous ne le faisons pas, on voit le résultat : une abstention de plus en plus forte et un vote de défiance à l'égard de celles et ceux qui ont des responsabilités. On constate une baisse régulière du bénévolat dans une société qui individualise les comportements. Cette démocratie-là doit être vivante, réelle, donc participative. Elle fait le pari d'une intelligence collective et d'une citoyenneté active qui tourne le dos à l'entre-soi. Cela commence par le niveau local au plus près des citoyens et avec eux. Nous pouvons témoigner que ce n'est pas chose aussi aisée qu'on le croit.

L'association « Empreintes Citoyennes » nous a décerné ce label en rappelant que c'est un outil de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration. Ce dernier point nous encourage à continuer. Vous pouvez compter sur notre engagement au sein de notre cité et au sein du réseau des villes citoyennes.

CARRIERES-SOUS-POISSY (17 000 HAB, YVELINES)



Force est de constater qu'une perte de l'esprit citoyen s'installe peu à peu dans notre pays : incivisme, apathie citoyenne, dérive individualiste et mépris de l'intérêt collectif,

abstention aux scrutins électoraux ou parfois même incivilité... A Carrières-sous-Poissy, nous avons l'ambition de raviver la citoyenneté en créant une ville bienveillante où chacun pourra trouver sa place, se rencontrer, échanger, s'enrichir des expériences des uns et des autres, de nos enfants à nos aînés, en passant par nos jeunes et nos actifs, sans oublier nos concitoyens les plus fragiles et les plus démunis.

Face à ce défi de la défiance citoyenne, une de nos approches s'illustre concrètement dans un engagement fort en matière de démocratie participative avec la création de 13 instances regroupant des citoyens riches de leurs expériences et de leur diversité. Au-delà des instances classiques généralistes, ce sont plusieurs champs spécialisés qui sont investis par les citoyens : finances locales, éducation, mobilité, environnement et climat, vie associative ou bien-être animal.

CAPTIEUX (1 379 HAB, GIRONDE)



Nous sommes très contents de cette labellisation villages et villes citoyennes qui va représenter un outil supplémentaire pour faire vivre la démocratie participative dans notre village de Captieux, situé au Sud de la Gironde.

Cette concertation citoyenne est déjà présente dans quelques projets mais elle demande à être plus accompagnée, structurée et réactive. Le conseil municipal souhaite s'inspirer de l'avis des forces vives du territoire : les jeunes, les associations, les commerçants, les établissements scolaires, les maisons de retraites, les artisans et les autres acteurs de la vie citoyenne. Notre but est d'amener tous les acteurs à s'impliquer dans la vie du village et de favoriser la coopération entre tous.

Cette démarche nous semble importante, à un moment où de nombreux citoyens se désintéressent de la vie politique. Nous espérons que l'échelle locale sera plus parlante et plus engageante.



VERNEUIL-SUR-SEINE (16 350 HAB, YVELINES)



La ville de demain, la société de demain, doivent se construire sur des valeurs de citoyenneté et de solidarité. Promouvoir la participation, l'engagement des habitants, des plus jeunes aux plus âgés, des quartiers populaires aux plus résidentiels, mais aussi accompagner les populations les plus fragiles et les plus démunies, sont nécessaires pour y parvenir. La Ville de Verneuil-sur-Seine s'est clairement engagée dans cette démarche. Des enfants (avec le conseil municipal des jeunes) aux seniors (avec le conseil des aînés), en passant par les comités de quartier, tous les habitants sont invités, sans restriction, à s'engager dans la vie de la commune, à donner leur avis sur les actions et les projets de la municipalité. Et mieux : à travers de multiples consultations citoyennes, à proposer et choisir eux-mêmes des aménagements, toujours dans le souci d'améliorer le cadre de vie et la qualité de vie.

Ce label « Ville citoyenne » marque et valorise cet engagement fort de Verneuil-sur-Seine en faveur de la démocratie participative. Et invite la collectivité à aller encore plus loin pour constituer un territoire bienveillant et convivial où chacun pourra trouver sa place.

BOURGES (65 000 HAB, CHER)



BOURGES

Ce matin en lisant mon quotidien préféré, je découvre aux fils des pages que tel ou tel projet est critiqué, que cet édifice a dû être refait car il n'était inadapté, que les services de la Mairie ont ramassé plusieurs tonnes de débris l'année dernière dans les rues de la ville, que l'abstention aux dernières élections est toujours plus importante, et ça continue, au fil des pages. Ouf, je referme journal, mon front transpire, tout ça sur une seule journée... Il y a un problème, même si les situations sont très différentes, il y a un dénominateur commun. Quand a-t-on pris l'avis des habitants cette ville ? De ce pays ? Pourquoi mes concitoyens ne s'impliquent-ils plus ?

Alors allons-y, mais pas en demi-teinte, osons une méthode simple et passionnante avec le précepte suivant « si l'on veut faire pour.. faisons avec... ».

Permettons aux principaux acteurs d'une ville : Citoyens, Elus et Agents à participer en complémentarité à l'intérêt général pour le bien-être de tous et allons plus loin, innovons, installons une Assemblée d'habitants entièrement tirée au sort.



GREZ-DOICEAU (14 070 HAB, BELGIQUE)



«Décrocher le label, n'est pas une fin en soi. C'est une reconnaissance pour la commune de Grez-Doiceau et pour ses concitoyens» dicit Pascal Goergen, adjoint au Maire en charge de la participation citoyenne et des partenariats européens à Grez-Doiceau en région wallonne.

En effet pour lui, la participation citoyenne ne se décrète pas, elle se construit par les citoyens. L'obtention de ce label doit être considéré comme un encouragement pour continuer et pour aller plus loin dans la démarche. Placer le citoyen au cœur des préoccupations de la commune de Grez-Doiceau a été le point de départ de notre programme stratégique transversal 2019-2024.

C'est notre « Code de la participation citoyenne » (voté au printemps 2019) qui a attiré l'attention de l'Association Empreintes citoyennes et c'est ainsi que nous avons échangé pour la première fois avec son Directeur Julien Goupil. De fil en aiguille, la commune a été convaincue par la méthodologie et a lancé un an plus tard l'enquête «C'est quoi être un(e) citoyen(ne) à Grez-Doiceau ? ». Elle avait pour objectif de sonder les Gréziens et ainsi déterminer quel type de citoyenneté sommeillait en eux. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet d'ateliers de restitution fin septembre 2021 auprès de l'administration communale et des élus et le 2 octobre auprès des citoyens lors du Forum citoyen.

Parmi les 7 piliers de la citoyenneté, l'enquête a révélé que Grez-Doiceau était **une commune transparente, engagée et collaborative** et que les thèmes de participation privilégiés étaient les travaux/projets d'aménagement, la mobilité et l'environnement. Depuis lors, nous avons lancé une plateforme digitale de participation citoyenne et nous avons travaillé pour obtenir un nouveau Programme communal de développement rural (PCDR) pour 2023-2032. Il est vraiment important pour les élus et l'administration de promouvoir cette culture de participation à tous les niveaux et dans tous les domaines. En travaillant sur les critères liés aux piliers de la citoyenneté, nous nous sommes rendus compte que beaucoup de choses liées à la participation citoyenne étaient mises en place sur le territoire de la commune. C'est ce qui nous a motivés à poser notre candidature pour l'obtention du label. C'est ainsi que l'ensemble des membres du Collège grézien a pris la plume pour rédiger le dossier et déposer cette candidature en ligne. L'entretien avec le jury en présence du bourgmestre, du Directeur général et de l'échevin de la Participation citoyenne s'est bien déroulé. Avec le résultat que l'on connaît aujourd'hui.

Grez-Doiceau remercie d'ailleurs l'ensemble des organisateurs de la démarche, les membres du jury sans oublier nos citoyens gréziens et l'administration sans qui ce label n'aurait pas été obtenu. Cela valorise le travail déjà effectué et cela encourage les initiatives futures. Dernier message adressé lors de cette remise du label à Bourges : nous invitons les autres communes labellisées (ou non) de nous contacter pour échanger sur toute initiative allant dans le sens de la participation citoyenne. Merci !





FORT DE FRANCE (90 000 HAB, MARTINIQUE)



MARQUISE (5 200 HAB, PAS-DE-CALAIS)



PLESSE (5 370 HAB, LOIRE-ATLANTIQUE)



VIC-EN-BIGORRE (4 900 HAB, HAUTES-PYRÉNÉES)



LE SOLER (8 000, PYRÉNÉES ORIENTALES)



AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS (3 210 HAB, ISÈRE)



VOLONNE (1 700 HAB, ALPES DE HAUTE PROVENCE)

POUR OBTENIR LES TÉMOIGNAGES MANQUANTS, CONTACTEZ-NOUS À :
AMBASSADEUR@EMPREINTES-CITOYENNES.FR OU AU 06.84.57.68.61



